



# À propos d'un palmarès

Bien que le compte-rendu publié dans les colonnes de l'Écran ne l'ait pas mentionné (son auteur n'ayant pas assisté à la manifestation qu'il commentait), nos rencontres régionales de Montjean-sur-Loire ont été un succès par le nombre de participants. Succès aussi d'une organisation angevine et d'une convivialité saluées par la totalité de ceux qui y ont assisté.

## Une politique d'encouragement

Reste un palmarès qui, comme à l'accoutumée a déclenché quelques grincements de dents. Il est vrai que le jury présidé par Gérard Bost (1<sup>ère</sup> région) n'a pas été généreux quant à la distribution de récompenses et notamment d'hermines. Le club organisateur avait pourtant mis à sa disposition un nombre de lots largement suffisant pour permettre de distinguer un plus grand nombre d'œuvres cinématographiques. Mais c'était là son choix que personne ne songe à contester.

Un choix qui ne correspond pourtant pas à la politique d'encouragement aux auteurs désirée par l'ensemble du comité régional UCCVO. L'état de nos effectifs en constante diminution, ne nous permet pas de nous montrer intransigeants et de prendre le risque de voir s'éloigner de nos clubs ceux qui font l'effort de produire des courts-métrages de bonne facture, même s'ils n'atteignent pas le plus haut niveau. Que deviendraient nos témoins locaux s'ils restaient bien seuls en compétition après que toute forme de comparaison se soit auto-éliminée ? Nos rencontres régionales doivent constituer pour les meilleurs, le tremplin d'accès aux rencontres nationales de Bourges. Elles doivent aussi décerner, par l'intermédiaire d'un jury aux décisions sans

appel, les grands prix. Mais elles ont aussi mission d'encourager les cinéastes qui ont produit un travail intéressant dans le respect des règles de l'art. Le règlement intérieur toiletté que vous proposera le comité régional lors de la prochaine assemblée générale traite de ce problème dont nous aurons l'occasion de débattre. Ils ne s'agit certes pas de récompenser tous les participants à nos concours. Mais simplement de reconnaître à sa juste valeur une idée bien exprimée et un travail bien conduit.



En ce qui concerne la sélection nationale, le palmarès de Montjean-sur-Loire a aussi laissé beaucoup de regrets sur les rives du fleuve royal. Notre 4<sup>e</sup> région pouvait en effet bénéficier de plus de 35 minutes supplémentaires sur l'écran du théâtre Jacques-Cœur à Bourges. Le jury souverain, et surtout son président, ont estimé que la production du grand Ouest ne valait pas davantage que le temps qu'il lui a attribué. Dans d'autres régions il est évident que cette même sévérité ne sera pas forcément appliquée.

## Plus généreux

Mais, même si ce palmarès laisse un léger goût d'amertume, il renforce la nécessité d'appliquer plus strictement un règlement intérieur qui n'a pas pour but d'intervenir dans le choix du jury, mais de mieux promouvoir notre cinéma par des encouragements légitimes. Notre passion n'engage pas de sommes colossales. Il nous est donc possible d'être un peu plus généreux... avec si peu d'argent !

**Le comité régional**

## • Assemblée générale

L'assemblée générale d'automne de l'UCCVO aura lieu le samedi 24 octobre (14 heures) sans les locaux du CVA 3<sup>e</sup> Œil Angevin, 106 rue du Pré-Pigeon à Angers. À l'ordre du jour de notre réunion, la mise à jour de notre règlement intérieur et la proposition d'un nouveau logo, entre autres sujets. D'ici la auront eu lieu les rencontres nationales de Bourges qui amèneront peut-être d'autres points à discuter.

## • Un nouveau club

Un nouveau club vient de rejoindre notre 4<sup>e</sup> région. Il s'agit d'Aquapixél dont le siège social est établi à Saint-Quay-Portrieux dans les Côtes d'Armor. Comme le nom de l'association le laisse supposer, ses membres se tournent plus volontiers vers l'image sous-marine. Une spécialité que notre région n'a que très peu abordée.

Souhaitons donc à nos nouveaux amis bretons la bienvenue au sein de l'UCCVO, avec peut-être le plaisir de faire plus ample connaissance lors de notre prochaine assemblée générale à Angers.

## • Cinémathèque

Henri Delpy-Dumonsaud notre secrétaire, a méticuleusement classé les DVD des films provenant des rencontres régionales provenant chaque année des différentes régions. C'est l'occasion pour l'UCCVO de constituer une petite cinémathèque et de pouvoir proposer aux clubs de la 4<sup>e</sup> région des œuvres qui n'ont pas été sélectionnées à Bourges. La liste de ces films peut être demandée à Henri qui les adressera aux clubs par fichier informatique. Une copie d'un ou de plusieurs DVD pourra être adressée au club demandeur moyennant 5 € l'unité.

## • Caméra-Vidéo

L'information communiquée par l'ami Paul Rousset de Perpignan semble se confirmer : la revue Caméra-Vidéo et Multimédia aurait arrêté inopinément sa parution sans qu'aucun de ses lecteurs n'en soit prévenu. Qu'advient-il des abonnements en cours et donc des numéros réglés à l'avance ? On l'ignore. Mais la manière de procéder semble quelque peu cavalière !